



Direction régionale et
départementale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion
sociale Auvergne-Rhône-Alpes

DOSSIER CANDIDAT

B.P.J.E.P.S Activités Aquatiques et de la Natation

Photographie

(à coller)

Je soussigné(e) **NOM** : **Prénom** :

NOM d'USAGE: Nat : Sexe :

Date et lieu de naissance : Dép. de naissance :

Adresse permanente :

Tél :courriel :

sollicite

MON INSCRIPTION AUX TESTS D'EXIGENCES PREALABLES A LA FORMATION

⇒ TEP organisés le 31/10/2017 par le CFO

Pièces à renvoyer avant 30/09/2017 (Délai maximum : un mois avant les TEP) :

- La présente demande d'inscription complétée **d'une photographie**
- Une photocopie d'une pièce d'identité **en cours de validité** (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport, extrait d'acte de naissance)
- La ou les attestations justifiant de l'allègement de certaines épreuves des TEP
- Un certificat médical de non- contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an

MON INSCRIPTION A LA FORMATION BPJEPS/DEJEPS/DESJEPS « Spécialité/Mention »

⇒ Formation organisée à compter du 04 janvier 2018 par le CFO

Pièces à renvoyer avant le 04/12/2017 (Délai : un mois avant l'entrée en formation) :

- La présente demande d'inscription complétée **d'une photographie**
- Si non fournie pour le dossier d'inscription aux TEP, une photocopie d'une pièce d'identité **en cours de validité** (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport, extrait d'acte de naissance)
- Les copies de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté
- La ou les attestations justifiant de la satisfaction aux exigences préalables
- Les pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit
- Le PSCE 1 en cours de validité
- Le BNSSA en cours de validité

Fait à le.....

Signature du candidat

Cadre réservé à l'Organisme de Formation

Dossier d'inscription aux TEP

Pièces vérifiées et dossier certifié complet

OUI NON

Fait à le.....

Dossier d'inscription à la formation

Pièces vérifiées et dossier certifié complet

OUI NON

Fait à le.....

Certificat Médical

Modèle de certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis

« Je soussigné(e),, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé. La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le

(Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MEDECIN :

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades. A ce titre, il doit être en capacité :
- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation : test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 15 minutes.

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap : la réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le(la) candidat(e) vers le dispositif mentionné ci-dessus